

**Zeitschrift:** Le rameau de sapin : journal de vulgarisation des sciences naturelles  
**Band:** 12 (1928)  
**Heft:** 5-6

**Heft**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 06.10.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# LE RAMEAU DE SAPIN

FONDÉ EN 1866

II SÉRIE: 12 ANNÉE

N<sup>o</sup> 5 - 6

PETITE REVUE SCIENTIFIQUE

COLOMBIER 16 SEPT. - 31 DÉC. 1928

## LA FAUNE DES CAVERNES <sup>(1)</sup>

Le domaine souterrain qui est susceptible d'être habité par une faune cavernicole est assez considérable puisque les grottes accessibles à l'homme sont évaluées à plusieurs centaines de Km<sup>2</sup>. Il faut y ajouter toutes les cavités souterraines qui ne s'ouvrent pas à l'extérieur et qui représentent une surface probable de beaucoup supérieure. Mais il y a plus, et il faut comprendre dans l'habitat souterrain toutes les fissures, les joints de stratification et tout ce système d'interstices que présente notre sous-sol, surtout dans les terrains calcaires.

La seule condition qui soit commune à tout le domaine souterrain est l'obscurité; toutes les autres sont infiniment variables, telles que celles de l'humidité, de la température, de l'atmosphère et de leur plus ou moins grande stabilité durant les saisons.

Il y a des animaux terrestres et aquatiques. Le degré d'humidité de l'air, qui atteint souvent la saturation, permet à quelques-uns de ces derniers de mener une vie amphibie.

On distingue parmi cette faune souterraine des hôtes fortuits, occasionnels, qui pénètrent dans les grottes activement ou passivement; on les nomme Troglodèmes, leur habitat régulier est la surface du sol. Ce sont des Lépidoptères et des araignées p. ex.

D'autres sont les Troglaphiles, qui, tout en passant une partie de leur vie à l'intérieur des grottes, restent en communication avec l'extérieur, telles sont les chauves-souris.

Les véritables hôtes du domaine souterrain sont les Troglabies dont l'adaptation à la vie souterraine est complète et qui ne se rencontrent jamais au dehors. Il y a parmi eux des animaux dont l'adaptation est relativement récente et qui sont peu modifiés, ceux-ci possèdent des proches parents nombreux à la surface. D'autres, par contre, ont certainement une origine très ancienne et sont ainsi de véritables fossiles vivants dont la parenté ne se retrouve parfois que dans des fossiles d'âges géologiques anciens.

(1) Communication faite, le 12 juin 1927, à la séance de la S.N. S.N., à Chincul.

Certains ont dû vivre dans nos contrées malgré les glaciations qui ont supprimé temporairement toute vie à la surface dans nos contrées; aussi nos grottes qui ont été atteintes par les glaciers sont-elles dépourvues de faune terrestre nettement troglodyte.

Miodudlachauy

## LE SANGLIER DANS LE JURA

(SUITE)

Cette scène s'est déroulée à 800 m. d'alt. aux "Lacettaz" sur la pente de la montagne au-dessus du Bouveret. Une autre bête est encore blessée; quoique perdant beaucoup de sang, elle réussit à se dérober près des carrières.

Le surlendemain, 14 novembre, un agriculteur trouva mort le blessé au lieu dit "Sous Bellog" près du Bouveret. L'animal pesait 25 Kilos.

Le samedi 12 novembre, quatre autres chasseurs, venant du Bouveret, se mirent à la poursuite d'une laie et de ses six marcassins qui avaient été aperçus, tôt le matin, aux Planches (à dix minutes au-dessus du Bouveret) tout à côté de la maison, mangeant de l'herbe. Dans une autre battue organisée, le 15 novembre, par cinq chasseurs du Bouveret deux sangliers sont tirés, à dix minutes d'intervalle (à 8 heures) "en Fritoz" près de Saint-Gingolph, soit une laie pesant 85 Kilos et un marcassin d'une vingtaine de Kilos.

Si, cet automne, les sangliers sont plutôt rares dans le Jura proprement dit, les bêtes noires sont abondantes dans la plaine du Rhône: Comment ces animaux y sont-ils arrivés?.... Probablement du Jura (Dépt. de l'Ain), par la Savoie ou en traversant le Gros de Vaud.

Vers la mi-novembre, on signale trois sangliers dans les environs de la Métairie de Midaw, près de la Heutte (J.13) Le 15, durant une battue, un chasseur tira sur le chemin du Saisseli une jeune bête noire du poids de 30 Kilos.

Deux sangliers sont aperçus dans la forêt de l'Envers, sur Corgémont.

Comme nous le relations précédemment, durant tout l'été, les sangliers erratiques causaient de graves dégâts aux cultures et aux champs. Ces animaux avaient été vus à plusieurs reprises. Aussi, profitant de la neige fraîchement tombée (16-17 novembre), un groupe de vingt chasseurs de Cossonay, de la Sarraz et environs, organise une battue, mais malgré deux jours d'actives recherches, aucun sanglier ne fut aperçu.

Près de Bex, les ravageurs signalent leur présence. Les dégâts commis attirent l'attention des chasseurs, et, dans l'après-midi du 17 novembre, deux chasseurs abattent un jeune sanglier, pesant 29 Kilos, et en blessent un autre, cela au lieu dit "Boet de Fenalet". Le reste de la bande s'enfuit.

Le samedi, 19 novembre, dans l'après-midi quelques sangliers sont observés dans

la forêt entre Lucelle et Moulin-Neuf. Le lendemain matin, les chasseurs durent constater que ce gros gibier avait passé la frontière à « la Tréfilerie »

Vendredi, 25 novembre, sur « les Puits » au-dessus de Daillens (Vaud), deux chasseurs de cette localité tirent, dans un court taillis, un marcassin mâle du poids de 35 Kilos. D'autres bêtes noires virent encore dans la région.

Le propriétaire du domaine de Clermont, près de la Ferrière, apercevait, lundi soir 28 novembre, vers 18 heures, une bande de sangliers passant à une trentaine de mètres de son habitation. Le fermier put compter six jeunes sujets, pesant en moyenne une cinquantaine de Kilos chacun, et un sanglier adulte, paraissant conduire la troupe et du poids de 100 Kilos environ. Les animaux disparurent rapidement.

On relève de nouveau des traces fraîches de sangliers dans les environs de Becc (Vaud) du côté « des Monts ». D'après les empreintes laissées, il s'agirait d'un animal de forte taille. Ces traces étaient surtout nombreuses, dans la forêt de châtaigniers où le solitaire cherchait sans doute sa pâture (fin novembre).

On écrivait de la Vallée, au commencement de décembre: dimanche, 27 novembre, on pouvait voir à proximité du chalet du Petit-Cunay (1524 m. alt.) le terrain entièrement bouleversé sur un espace de près de 3 ares, dégagement, sillons larges et profonds, mottes rejetées de chaque côté. Un sanglier était passé par là. De l'autre côté de la chaîne, des empreintes ont été reconnues près des Grands Crosets (1479 m.)

Le 9 décembre, des chasseurs de Montcherand débauchent quatre sangliers dans la forêt de Valegres. Après une longue et rude poursuite, l'un des fuyards, grièvement blessé, s'en va mourir dans le bois de Chassagne (entre Lignerolle et Montcherand). L'animal pesait 60 Kilos.

Une compagnie de cinq bêtes a été aperçue dans les bois entre Vuarrenge et Essertines, d'autres ont été signalées entre Corcelles et Vuarrens (ces localités sont situées dans le district d'Échallens). C'est à se croire de 150 ans au moins en arrière, dit la « Diana ».

À la fin de la période de chasse, des nemrods de Penthéreyz (district d'Échallens) ont tiré un marcassin du poids de 27 Kilos, sur Chevenez.

À la fin de la première quinzaine de décembre, des sangliers sont de nouveau observés aux abords de Fresseus, aux Prises de Gorgier. La « Feuille d'Avis de Neuchâtel » donne à ses lecteurs une note du Dr Lardy, relatant le passage d'une bande de bêtes noires dans la Côte de Bevaix: « Un groupe de sangliers, composé de deux adultes et de 5 ou 6 jeunes a passé dans nos environs, la semaine dernière, paraissant venir de la Béroche. D'ailleurs ces animaux avaient été signalés près de Montrux (Vaud) la semaine précédente. À voir les affouchies, laissées dans les champs et témoignant de leur passage, il devait y avoir un certain temps qu'ils erraient dans la contrée.

Tout près de la ferme de Cerf, un champ de blé d'automne longeant l'avenue d'arrivée a été complètement bouleversé, il devra être ensémené à nouveau. La terre est

piétinée en tous sens, on y observe les traces des pieds fourchus, petits et grands; ou bien le sol est éventré, retourné par les bœufs qui ont creusé des fouillures longues de plusieurs mètres. Au bas de la propriété de Cerf, en Archessus, un autre champ de blé est aussi abîmé par de nombreux bœufs.

Aux abords de la Métairie Montandon, sur Boudry, au voisinage du réservoir de l'Usine électrique du Chânet et aux Gravamps, les prés sont percés de centaines de trous profonds de 20 à 30 cm. Les propriétaires intéressés ayant demandé qu'on les débarrasse de ces animaux peu désirables, une traque fut organisée, le jeudi 15 décembre, mais sans résultat.

Dimanche 18 décembre, lors de la battue officielle, un chasseur de Courtedoux (J.B.) a tiré un sanglier de 75.8 Kilos.

Les fameux chasseurs de Montcherand qui, il y a une douzaine de jours, avaient abattu des bêtes noires se remettent en campagne. Le 21 décembre aux environs de Premier (dist. d'Orbe) ils tirent trois jeunes sangliers, du poids moyen de 30 Kilos. Au cours de leurs recherches

dans les forêts du Jura, ils aperçoivent un groupe de huit sangliers tranquillement couchés sous un sapin à proximité de la frontière française. Cinq de ces animaux s'enfuient, les trois autres passent de vie à trépas.

Une bande de seize sangliers ayant été signalée dans la combe de Mettemberg (dist. de Delémont, J.B.) des chasseurs se mettent à leur poursuite. L'un des traqueurs tire un beau pachyderme au lieu dit "les Toux". Le reste de la bande, en s'enfuyant, passe près d'un chasseur qui blesse l'un d'eux, Mais le chasseur n'avait qu'une cartouche.

Du côté de Grandfontaine, le mercredi 22 décembre, un sanglier est tué à proximité de la frontière, entre Grandfontaine et Fahy. L'animal pesait 30 Kilos. D'autres sangliers blessés purent échapper en passant la frontière.

Vers le 23 déc., la légère couche de neige engage des chasseurs de la Sarraz de Cossonay et de Vallorbe à reprendre la poursuite des bêtes noires dans la région. Plusieurs battues faites dans les bois de Moiry et environs ne donnent aucun résultat, aucune trace de sangliers ne put être relevée. Mais le troisième et le quatrième jour, les sangliers sont débauchés au-dessus du village de Ferreyres, aux Echilly. Un de 68 Kilos est abattu et deux autres grièvement blessés. Les animaux perdent beaucoup de sang, mais les chasseurs ne peuvent les rejoindre, la nuit est là.

Le lendemain, l'un des blessés est retrouvé et achevé par un poursuivant. Il pesait 45 Kilos. Ce jour-là ils essuient encore de nombreux coups de feu, mais purent s'échapper. La pluie se mit de la partie faisant disparaître la neige ce qui rendit toute poursuite inutile (Feuille d'Uvis de Lausanne, 27. 12. 27).

Dans la nuit de Noël, un groupe de sangliers cause des dégâts dans les parages des "Sérollet (1269 m., 1287 m.) champs retournés, etc. Le fermier se plaint amèrement disant que ces animaux ne quittent plus la région restant de jour cachés dans les forêts avoisinantes.

A la même époque, des chasseurs de Montcherand et d'Orbe, autorisés par la



préfecture du district, font une nouvelle battue. Dans le voisinage de la Bessonmaz, rivière Lignerolle, ils rencontrent un groupe de jeunes sangliers, ils en tirent trois et en blessent un quatrième.

D'autres sangliers parcourant encore la région, cet exploit fait rêver les chasseurs qui organisent une nouvelle battue dans les forêts voisines.

Il va de soi que de pareilles poursuites ne se font pas sans peine; les poursuivants doivent faire un grand effort pour diminuer le nombre de ces hôtes, dévastateurs des cultures. Aussi M. M. les traqueurs trouvent-ils que le profit qu'ils retirent de leur chasse est minime. La gloire et le devoir accompli en protégeant les cultures de leurs compatriotes ne suffisent plus à ces nemrods. Aussi le D<sup>r</sup> V. M suggère-t-il, dans le "Journal d'Orbe" d'instituer des primes destinées à ceux qui abattent ces pachydermes indésirables. Cette proposition mérite d'attirer l'attention des Communes du district d'Orbe.

La "Feuille d'avis de Vevey" annonçait que les préfectures ont reçu un règlement sur l'organisation des battues. "Dans chaque district il sera formé des groupes de 20 ou 30 fusils. Un chef responsable dirigera les battues. Ces chasseurs, désignés par M. M. les Préfets, seront choisis de préférence parmi les membres des sections de la Diana. Pour prendre part à ces battues, il faut être en possession du permis de chasse 1927. Le chef du groupe sera renseigné sur les faits et gestes des sangliers, il devra demander au préfet l'autorisation de mobiliser son groupe. Il postera les chasseurs, encerclera les bauges, fera avancer les traqueurs, veillera à une extrême prudence quant aux armes qui seront des fusils à canons lisses, interdira de fumer etc. Quel que soit le résultat, un rapport sera adressé au préfet après chaque battue. Des gendarmes peuvent être désignés pour suivre les battues. L'Etat n'assumera aucune responsabilité, en cas d'accident, aussi les participants doivent être assurés en cas d'accident, pour eux et vis-à-vis des tiers.

Deux groupes sont déjà organisés, un pour Montreux et un pour Vevey.

(A suivre)

Mathey Duproz

## Migration des oiseaux <sup>(1)</sup>

Depuis 1910, nous nous occupons de l'annellation<sup>(2)</sup> (bagueage) des oiseaux pour étudier leurs migrations, leurs déplacements saisonniers. Nous avons observé chez nos mésanges (voir tableau ci-après) durant l'automne, l'hiver et la première moitié du printemps des habitudes sédentaires, suivies de périodes d'erratisme ou vice versa. Pour les individus annelés, pris et repris, la période d'observation a varié, suivant l'individu, de un an à 4 ans 3 mois. Cette constatation permet de déduire l'âge des mésanges avec assez de certitude.

(1) Voir, R. de S. : 1909, p. 21 - 1910 p. 9, 26, 46 - 1911, 14, 22, 29. - 1912, p. 3. - 1913, p. 35. - 1914, p. 4, 11.

(2) 1909, p. 23. - 1910, p. 46 - 1911, p. 24.

Prenons l'exemple suivant : la mésange charbonnière mâle, capturée le 24 décembre 1922, annellée à ce moment (N° 9242), est reprise (porteuse de la bague) le 31 Mars 1927. En admettant que l'oiseau soit né en Mai 1922, il a porté l'anneau durant 4 ans, 3 mois, 7 jours; il allait donc atteindre l'âge de 5 ans ou avait dépassé cet âge. Nous espérons pouvoir, par de nouvelles observations, préciser cette détermination.

N° ANNEAU	ESPÈCE	SEXE	Pose de L'ANNEAU	REPRISE LES :
<b>MÉSANGES ANNELLÉES À COLOMBIER :</b>				
1086	M. bleue	♀	5-XII-14	27, XII, 14 - 8, 15 III, 15 - 16, II, 6, III, 16 - 17, IV, 17. 27, XII, 18.
1162	" "	♂	22-XI-15	6, 12, II, 4, 5, 14, 15, 21, 23, 29, 30, III. - 1, IV. - 26, XII, 16 - 24, I, 17
1177	" "	♂	31-XII-15	22, II, 16 - 17, 20, III, 18. - 11, X, 19.
8620	M. nonnette	-	12-IV-16	12, 13, 13, 15, 16, 23, IV. 16, 24, 25, 28, 29, X, 16.
1636	M. bleue	♂	8-I-20	7, II, 20, 20, 24, X. 1, 10, XI, 13, XII, 21 - 28, II, 9, III, 22
9221	M. nonnette	-	1-III-22	17, 25 IV, 22. - 17, 18 IV, 24. - 1, VI, 27.
8645	M. bleue	♂	12-XII-24	17, 19, XII, 24 - 11, II, 25 - 30, XI, 26 - 22, III, 27
9235	M. charbonnière	♂	7-XII-22	17, III, 1925
8611	" "	♂	3, XII, 23	5, III, 11, IV, 10, XI, 1924
0125	M. bleue	♂	18, XI, 25	28, II, 27, 28, III, 1926
8604	" "	♂	31, X, 23	1, XI, 4, XII, 1923 - 12, XI, 1924 - 4, XII, 1926. A. M. D.

## AMOUR MATERNEL CHEZ LA CORNEILLE NOIRE

L'un des derniers jours du mois de Mai 1923, les habitants de notre maison furent réveillés à l'aube par les croassements désespérés de deux corneilles.

Ayant regardé par la fenêtre, ils virent une jeune corneille qui déambulait gauchement par les allées du jardin. Elle avait l'air de rouler comme une boule, tant ses jambes et ses ailes étaient faibles encore. Les parents affolés voltigeaient autour d'elle en criant, soit pour la quitter vers quelque refuge, soit pour la protéger contre les ennemis qu'ils redoutaient.

Mr. X. et Mr. Z. se décidèrent à descendre au jardin pour prendre l'oiseau noir, afin de mettre un terme à cette scène et faire cesser ce vacarme. Ce fut chose facile. Les hommes étaient les seuls ennemis contre lesquels les pauvres parents ne pouvaient défendre leur progéniture. Un tablier fut jeté sur la jeune corneille et elle fut emportée par Mr. Z. Ni l'un ni l'autre de ces messieurs n'étaient bien touchés par le désespoir des parents corneilles. Les hommes ont le cœur dur. Mr. Z. disait, "C'est meilleur que du pigeon." Mr. X. le prit pour l'examiner. Mr. X. lui dit: "Le voulez-vous ?" Mr. Z.

haussa les épaules et répliqua: „ Pourquoi pas. " C'est à cet instant précis que le sort du jeune oiseau fut décidé. Au lieu de tomber entre les mains de M. F. qui lui aurait tordu le cou pour en faire un rôti, il fut porté dans une cuisine chaude où de douces mains blanches lui ouvrirent le bec pour le nourrir et lui caressèrent sa petite tête noire et ses belles ailes lustrées. Un hasard providentiel avait présidé à la destinée du pauvre petit dont on avait détruit le nid. Le jeune „ rescapé " fut nommé „ Marco " et devint le compagnon de jeux de deux petits chats. Ce ne fut pas un spectacle banal que de le voir s'avancer verveux en criant et battant des ailes. Les minets, très surpris, s'aplatissaient à son approche et ne paraissaient guère enchantés de ses coups de bec. Il reconnut aussi promptement sa bienfaitrice, car il la suivait ou venait à sa rencontre dès qu'il la voyait. On le mettait près de la fenêtre sur le dossier d'une chaise, et ses parents le surveillaient car ils ne quittaient pas le jardin, se tenant perchés sur les arbres voisins pour tâcher de voir ce que devenait leur rejeton. Tous apprîmes les jours suivants que le couple de corneilles avait été déniché avec 6 jeunes dont un seul avait échappé, on ne sait de quelle miraculeuse façon. L'on ne saurait trop flétrir de tels actes de cruauté qui dénotent chez ceux qui les commettent un degré de sauvagerie et d'endurcissement redoutables.

Nourrir le jeune Marco fut une tâche assez difficile. Il y fallut toute la patience et l'adresse qui inspirent à un cœur tendre l'intérêt et la pitié pour les animaux. Soit que la nourriture ne lui convînt pas, soit qu'il eût l'ennui du grand air et de ses parents Marco se montra récalcitrant et parut vouloir se laisser mourir de faim, mais, à force de persévérance et de patients efforts, on le fit sortir de son apathie, et bientôt il ouvrit de lui-même son bec pour avaler du lait et remercia par toute sorte de cris.

L'acharnement que l'on met à conserver la vie est aussi grand que celui que l'on met à la détruire. Quelle sera la destinée future de cette corneille tombée du nid ? Pourra-t-elle, comme ses parents, survoler si allègrement les cimes des hauts sapins ou deviendra-t-elle la proie d'un chat ou d'un chasseur ? Nul ne le sait. En attendant, elle prend des forces et son oeil bleu contemple par la fenêtre l'espace et la forêt voisine. Dans quelques jours, ses grandes ailes seront assez fortes pour la soutenir et lui permettre de retrouver sa liberté.

L. François-Guillaume



## Végétation, floraison et fructification anormales<sup>(1)</sup>

Dans la séance, du 22 janvier 1873, de la Société neuchâteloise des Sciences naturelles, le professeur Louis Favre (alors très actif collaborateur du *Panneau de Sapin*) propose de rassembler tous les faits nombreux de végétation insolite. Donnant suite à cette idée, nous énumérons ci-après les titres (avec la pagination) des articles, traitant cette question, parus dans cette Feuille. Ceci à l'usage des observateurs et des botanistes.

Raisins mûrs aux Verrières	-----	1870	, 48.
Quelques observations sur l'arrivée du printemps	-----	1878	, 26, 33.
Végétation précoce	-----	1883	, 12.
Fleurs printanières et fleurs d'automne	-----	1887	, 5, 13, 17, 25, 32.
Premières fleurs en 1888	-----	1888	, 16.
Précocité	-----	1893	, 20.
Flore de l'arrière-automne 1907	-----	1908	, 34.
Végétation automnale	-----	1914	, 8.
Un cas de précocité	-----	1920	, 31.
(1) Végétation, floraison et fructification en 1921	-----	1922	, 32.

1922. Un abonné présente à la "Feuille d'avis de Neuchâtel", une giroflée fleurie et répandant un parfum délicieux (12 Février). Cette fleur avait été cueillie dans un jardin du Tertuis du Soc.

1923. Le 11 Septembre on pouvait voir dans un jardin de Bellevaux, à Neuchâtel, un pommier portant de fort jolies fleurs et de très belles pommes.

1924. 30 Novembre. Pâturage des Grandes-Coeuries, au sommet (1337 m.): Renoncule des bois (*Ranunculus nemorosus* var *aureus* Schl.) et gentiane printanière (*Gentiana verna* L.) en fleurs. — 7 décembre. Côte sud des rasières (1150 m) une belle plante de Cardamine des prés (*C. pratensis* L.) très fleurie, et cependant 10 à 15 m. plus loin la neige avait pris pied. — 20. déc. Sur la Forêt (Boudry) très nombreuses pâquerettes et près de la ferme Loeffel (Vallée du Merdasson) plusieurs pieds d'élébore fétide (*Helletorus foetidus* L.) fleuris. Au Petit-Cortailod, dans les prés de la Gouille, sous les pommiers des primévères à grandes fleurs, (*Primula acaulis* Jacq.) en pleine floraison. — 26 déc. A Lignières des anémones hépatiques (*A. hepatica* L.) fleuries. — 30 déc. on signale au-dessus de Neuchâtel des primévères acaulés en fleurs, ainsi qu'une belle floraison de roses dans les jardins de Neuchâtel et de Colombier.

1925. 4 janvier. Dans le bois de Bussy, près de Valangin, un promeneur récolte des branches de bois-gentil (*Daphne mezereum* L.) fleuries et de superbes touffes de

primésères aux fleurs épanouies dans la forêt des Grattes 1/2 Rochefort. Au Val-de-Ruz, un fin morilleur trouve une cinquantaine de belles morilles; et des amateurs de ce délicieux champignon en font une jolie récolte aux environs de Colombier et de Besaix. — 6 janv., on apporte au bureau de "l'Impartial" un bouquet d'hépatiques, de renoncules et de primésères cueillies dans un jardin, de La Toux-Perret, à 1020 m. d'alt; le 7, une botte de primésères provenant de la Vue des Alpes. Ce matin, la neige recouvrait les sommets jurassiens.

Les journaux du 10 janvier relataient: Un habitant de Boudry envoie au "Courrier du Vignoble" deux bourgeons de signe trouvés aux Gillettes, sur le territoire de Boudry: L'un mesure 8 cm. de longueur et l'autre 7 cm. Les feuilles sont nettement formées, une grappe est visible à chaque bourgeon. Une telle précocité ne pouvait s'expliquer que par le temps quasi printanier dont on jouissait à ce moment de l'année 1925. — 20 janv., on trouve dans un jardin, à Colombier, exposé au nord, des hépatiques en fleurs, et les perce-neige (*Galanthus nivalis* L.) ont leurs feuilles hors de terre. — 28 février, à 1200 m. d'altitude, à La Roche des Ports, on peut voir un poirier portant des feuilles et des fleurs.

Dans un jardin de Colombier, on a pu observer une touffe de primésères à grandes fleurs (*Primula acaulis* L.) qui a fleuri, sans discontinuité de fin septembre 1925 au 10 janvier 1926, — 6 février, le "Courrier du Val-de-Travers" dit: "A Murbix (Vaud), à l'endroit nommé "La Pietta", (700 m.) on peut voir des fraisiers en pleine floraison. Les jours précédents on a cueilli au Mont-Aubert (1342 m.) des gentianes et du bois-gentil fleuris."

1926. — Les derniers jours de septembre, au Pacot, près Courtelary (S.B.) un pommier en cordon portait en même temps des pommes mûres, de petites pommes des fruits venant de nouer et des fleurs venant de s'ouvrir. Ce fait curieux mais intéressant peut être attribué à une taille printanière trop chargée.

À la Chauve-Fonds, un propriétaire, de la rue du Doubs, récolte un gros panier de magnifiques pommes.

30. novembre. — On apporte au bureau de la Rédaction de la Feuille d'avis de Neuchâtel des fleurs d'un pommier, croissant dans un verger du haut de la ville.

4 décembre. — Un garde-forestier a ramassé sous un chêne pédonculé, dans la forêt de la Croix (commune de Pampigny, Vaud) à 650 m. alt, des glands phénomènes! Pesés, 50 glands ont donné un poids moyen de 14,5 grammes par gland, tandis que le poids d'un fruit habituel du chêne pédonculé varie entre 2,1 et 5,1 grammes. La longueur moyenne des glands de Pampigny est de 38 mm. et leur diamètre moyen atteint 25 mm. La station des recherches forestières suisse donne pour le chêne pédonculé de 19 à 30 mm. de longueur et de 12 à 17 mm. de diamètre.

(à suivre)

Un ancien clubiste

(1) Voir, "Rameau de Sapin", juillet 1923. p. 32

## À nos abonnés

**AVIS important.** Le décès de notre dévoué collaborateur, *L. Tercier*, oblige la Rédaction à apporter les modifications ci-après au service du journal:

A. Dès le 1 Janvier 1929, **LE RAMEAU DE SAPIN** paraîtra de nouveau en quatre numéros de 12 pages chacun.

B. Les exigences des reports lithographiques entraînent une augmentation du prix de l'abonnement annuel, comme suit:

Pour la rédaction et l'administration s'adresser à *M. A. Mathey-Dupraz*, à Colombier. — **Abonnement:** Suisse, Fr. 3.50. Etranger, Fr. 4.50.

COMPTE DE CHÈQUES POSTAUX IV. 1654

## TABLE DES MATIÈRES DE L'ANNÉE 1928

	Pages
À nos abonnés	La Rédaction 1,816. 24, 36, 45.
La grotte de Vert	Th. Delachaux 2, 10.
Attestation d'un loup tué à la Brévine	d'Yvernois 6, 20
Nouvel hybride pour la Flore neuchâteloise	Dr. H. Spinner 7.
† Gaïlle Armand, article nécrologique	A. M. D. 8.
† Vouga. Paul Dr.	La Rédaction 9.
Récentes découvertes préhistoriques aux environs du Lode	Dr. A. Jeannet 14.
Le saule émoussé	Ch. Meylan 15.
Le sanglier dans le Jura	A. Mathey-Dupraz 17, 33, 38.
La géologie de la région des Verrières	C. Muhlethaler 21.
Foudroiement des arbres	M. Moreillon. 22.
† Tercier. Louis	La Rédaction. 25.
La Grotte de Vert	Dr. Ed. Lardy 26.
Influence de la nature du sol sur la végétation	Ch <sup>s</sup> Hri Godet 27.
Note sur la biologie de la flore de Chincul.	Dr. H. Spinner 32.
La faune des cavernes	Th. Delachaux 37.
Migration des oiseaux	A. M. D. 41
Végétation, floraison et fructification anormales	Un ancien clubiste 44.
Amour maternel chez la corneille noire	L. Fraissard-Guill <sup>me</sup> 42.
Table des matières 1928.	La Rédaction 46.